

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 février 2021

DROIT À L'AVORTEMENT - (N° 3879)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 28

présenté par  
Mme Lorho

-----

**ARTICLE 2 TER**

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Un volet est consacré aux modes d'information des femmes en matière de recours à l'avortement. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est nécessaire de promouvoir des alternatives à l'avortement. Avec 232 200 avortements cette année, il est nécessaire de s'interroger sur les manières de promouvoir la croissance démographique française.